

## Conversion et uniformisation de l'éclairage urbain

### Les citoyens des secteurs V et M concernés disent majoritairement non

**Saint-Constant, le 15 décembre 2015** – En mai dernier, les citoyens de la Ville résidant dans les secteurs V et une partie des M ont pu participer à une soirée de consultation concernant le projet de conversion et d'uniformisation de l'éclairage de leur secteur. Les travaux de conversion de l'éclairage visaient à éliminer l'entretien difficile des luminaires actuels et à améliorer la sécurité sur le territoire. Ce projet avait été initié en réponse à de nombreux commentaires de citoyens relatif à plusieurs défaillances liées à la maintenance de ces luminaires situés sur les terrains privés. Puisque le taux de participation des citoyens concernés à cette première consultation fut très bas, une deuxième étape de consultation, au moyen d'un sondage par la poste acheminé en novembre dernier, a permis de rejoindre un plus grand nombre de résidents de ces secteurs.

#### Une majorité contre

Au terme de cette seconde phase de consultation, sur les 463 lettres de sondage envoyées, 228 citoyens ont répondu et la majorité d'entre eux (55 %) a voté contre le projet. Pour aller de l'avant avec ce projet de conversion de l'éclairage pour les résidents des V et d'une portion des M, il aurait fallu qu'une grande majorité, soit 75 %, soit en faveur de celui-ci. En conséquence, la Ville appliquera le règlement afin que l'entente relative à l'entretien des lampadaires soit rigoureusement respectée. Il en va de la sécurité de tous les usagers de la route. Les propriétaires qui ont retiré leur lampadaire devront le replacer. S'ils s'en sont départis, ceux-ci devront en acquérir un nouveau et procéder à l'installation à leurs frais. Afin de faciliter ce processus, la Ville accompagnera les résidents des secteurs touchés. Elle a d'ailleurs entrepris des démarches pour obtenir un prix forfaitaire quant à la réparation des lampadaires ou à leur remplacement, entre autres afin de standardiser le type d'éclairage, pour ceux qui le souhaitent. La Ville recommande fortement aux résidents d'opter pour un éclairage DEL par souci d'économie d'énergie. Une lettre comportant les résultats du sondage et les prochaines étapes sera envoyée à tous les résidents ciblés par la consultation.



Rappelons que ce projet était la poursuite d'une initiative entamée en 2003 visant à uniformiser l'éclairage public sur le territoire de Saint-Constant. Il s'inscrivait également dans les orientations écoresponsables de la Ville, qui visent entre autres à mettre en place des infrastructures urbaines durables, performantes et peu énergivores.